

## PROCÈS-VERBAL SÉANCE du 2 avril 2012.

Séance ordinaire du Conseil municipal de Lotbinière, tenue le deuxième jour du mois d'avril, l'an deux mille onze à 20h00, au 7440, Marie-Victorin, Lotbinière.

Présences : Madame Sylvia Isabelle  
Madame Solange Lemay  
Madame Christine Lévesque  
Monsieur Werner Banz  
Monsieur François Lafleur  
Monsieur Richard Lemay, formant corps complet, sous la présidence de monsieur Maurice Sénécal, maire.

Madame Valérie Le Jeune, directrice générale et secrétaire trésorière, participe à la rencontre à titre de secrétaire-trésorière.

### Ordre du jour

#### Ouverture de l'assemblée

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 5 mars 2012
3. Gestion budgétaire et approbation des comptes
4. Période d'informations ou commentaires du public
5. **Affaires courantes**
  - 5.1. D- Demande d'appui Zip de Québec et Chaudière-Appalaches dans le cadre de la mise en place de la gestion intégrée du Saint-Laurent (GISL)
  - 5.2. D- Demande d'aide financière pour les CJS de la MRC de Lotbinière
  - 5.3. I- Invitation au dîner bénéfique annuel de la Sûreté du Québec
  - 5.4. D- Demande de commandite concernant l'association des familles Beaudet inc
  - 5.5. D- Mise en place d'un abreuvoir réfrigéré au Centre Chartier-de-Lotbinière
  - 5.6. D- États financiers O.M.H. 2011
6. **Service à la population**
  - 6.1 **Aménagement du territoire**
    - 6.1.1 D- Dérogation mineure` : lot 26-4 concernant l'implantation d'un bâtiment principal
  - 6.2 **Sécurité publique**
    - 6.2.1 D- Cours de formation d'opérateur d'autopompe
  - 6.3 **Travaux publics**
    - 6.3.1 I- Résultats des candidatures pour le poste de remplacement temporaire de l'inspecteur municipal
  - 6.4 **Hygiène du milieu**
    - 6.4.1. D-Demande d'aide financière concernant le conteneur à déchets situé à la Cabane du Quai
  - 6.5 **Loisirs et Familles**
    - 6.5.1. D- Demande de commandite concernant la course de tacot de Lotbinière
    - 6.5.2 D-Demande de participation financière à l'activité de reconnaissance du bénévolat dans Lotbinière
    - 6.5.3. D-Mise en candidature d'une personne bénévole de la municipalité qui participera à l'activité de reconnaissance du bénévolat dans Lotbinière
    - 6.5.4. D-Demande de participation financière des Loisirs pour le fonctionnement du Café Cyber Jeunesse
  - 6.6 **Culture et Famille**
    - 6.6.1 I-Restauration de la Chapelle de Procession-aide financière accordée auprès du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine
    - 6.6.2. I-État de la situation de la politique MADA
- 7- Période de questions : règlement # 178-2007 de la municipalité de Lotbinière
- 8- Levée de l'assemblée.

### 43-2012 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Christine Lévesque,  
Appuyé par madame Solange Lemay,  
Et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que soumis et modifié en séance tenante.

**44-2012 Adoption du procès-verbal de la séance du 5 mars 2012**

Il est proposé par monsieur Werner Banz,  
Appuyé par madame Sylvia Isabelle,  
Et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance du 5 mars 2012  
tel que transcrit au livre des délibérations.

**45-2012 Gestion budgétaire et approbation des comptes**

Les membres du Conseil ont reçu un rapport sur l'état des revenus et dépenses daté du 29 mars 2012 et une liste des comptes à payer;

Il est proposé par madame Sylvia Isabelle,  
Appuyé par monsieur Richard Lemay,  
Et résolu unanimement d'accepter le rapport de la gestion financière, de ratifier les comptes incompressibles et de délégation de pouvoir et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

Liste des comptes soumis pour un total de \$55 424.93;  
Les salaires de mars 2012 représentent un montant de \$14 155.23;  
Pompiers : Assistance à Deschaillons-sur-St-Laurent : \$421.65;  
Pompiers : Assistance à St-Édouard : \$671.57;  
Ces pièces justificatives sont déposées aux archives de la municipalité.  
Certificat de crédits suffisants #.247

**Période d'informations ou commentaires du public**

**Affaires courantes :**

**46-2012 Demande d'appui Zip de Québec et Chaudière-Appalaches dans le cadre de la mise en place de la gestion intégrée du Saint-Laurent (GISL)**

Attendu que le comité ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches (l'Organisme) est actif dans le milieu depuis 20 ans pour la concertation des intervenants du milieu pour la conservation, la mise en valeur et la réhabilitation du fleuve Saint-Laurent;

Attendu que l'Organisme a acquis une solide expertise dans le domaine du fleuve Saint-Laurent;  
Attendu que l'Organisme a une très bonne connaissance du territoire, des ressources, des usages et des acteurs du milieu;

Attendu que l'Organisme a une entente dans le cadre du Programme ZIP pour la concertation des acteurs œuvrant le long du Saint-Laurent pour susciter leur engagement pour l'amélioration de qualité de son environnement;

Attendu que l'Organisme a déjà élaboré et fait le suivi du Plan d'action et de réhabilitation environnemental (PARE) processus similaire à celui du Plan de gestion intégré du Saint-Laurent prévu par le Gouvernement du Québec dans le cadre de l'entente Canada-Québec sur le Saint-Laurent;

Attendu que l'Organisme collabore déjà avec différents intervenants du milieu;

Attendu que l'Organisme a une expertise dans l'organisation des consultations publiques, l'animation, la mise sur pied de tables de concertation et l'élaboration et le suivi des plans d'action et qu'il est de l'intérêt de tous de consolider les acquis afin de rentabiliser et d'harmoniser les efforts;

Il est proposé par monsieur Richard Lemay,  
Appuyé par madame Solange Lemay,  
Et résolu unanimement d'appuyer l'Organisme afin qu'il puisse obtenir un rôle très important dans la GISL avec les moyens financiers nécessaires pour la mise sur pied de la Table de concertation régionale et l'élaboration du Plan de gestion intégré du Saint-Laurent.

**Demande d'aide financière pour les CJS de la MRC de Lotbinière.**

Le conseil municipal prend connaissance de la présente demande et suite aux informations découlant de celle-ci, le conseil municipal décide de ne pas accorder l'aide financière demandée.

**Invitation au dîner bénéfique annuel de la Sûreté du Québec**

L'information est donnée à l'effet qu'un dîner bénéfique aura lieu le dimanche 6 mai prochain à la salle de Lions à Laurier-Station, organisé par la Sûreté du Québec, pour amasser des dons.

**47-2012 Demande de commandite concernant l'association des familles Beudet inc.**

Attendu que l'association des familles Beudet demande à la municipalité une commandite de cent dollars (100\$) pour le rallye estival 2012;

Attendu que cette activité comprend un rassemblement en septembre 2012 à la municipalité de Lotbinière, berceau des familles Beaudet au Québec;  
Attendu que l'entente de commandite communément appelé « génération or » offrira à la municipalité une visibilité auprès des divers moyens de communication dont, les communiqués de presse, facebook, site web de l'association ;

Il est proposé par madame Christine Lévesque,

Appuyé par monsieur Richard Lemay,

Et résolu unanimement d'accorder à l'association des familles Beaudet une somme de cent dollars (100\$) pour le rallye estival 2012, de signer l'entente de commandite à cet effet et de nommer la directrice générale à signer celle-ci.

#### **48-2012 Mise en place d'un abreuvoir réfrigéré au Centre Chartier-de-Lotbinière**

Attendu les activités se déroulant au centre Chartier-de-Lotbinière et qu'actuellement aucun endroit donne accès à la consommation d'eau potable pour les usagers;

Attendu que la municipalité veut remédier à la situation en effectuant la mise en place d'un abreuvoir au rez-de-chaussée, près de l'ascenseur;

Attendu qu'une soumission est demandée à Plomberie Ste-Croix pour la mise en place d'un abreuvoir;

Il est proposé par monsieur François Lafleur,

Appuyé par monsieur Werner Banz,

Et résolu unanimement d'accepter la soumission pour la mise en place d'un abreuvoir au rez-de-chaussée au montant de mille sept cent quatre-vingt-quinze et quarante quatre dollars (1 795.44\$) avant les taxes et de prévoir la réparation du mur auprès d'un entrepreneur suite aux travaux pour un total maximal de 2500\$ avant taxes.

#### **49-2012 États financiers – Office Municipal d'habitation de Lotbinière**

Il est proposé par madame Solange Lemay,

Appuyé par madame Christine Lévesque,

Et résolu unanimement que le Conseil municipal de Lotbinière a pris acte des états financiers 2011 de l'Office municipal d'habitation de Lotbinière, tels que présentés par la résolution 17-2012 de l'Office municipal d'habitation de Lotbinière. Ces états financiers démontrent des revenus de 54 509 \$ et des dépenses de 107 660\$ pour un déficit de 53 151 \$, inférieur au budget 2011.

### **Service à la population**

#### **Aménagement du territoire**

#### **50-2012 Dérogation mineure : lot 26-4 concernant l'implantation d'un bâtiment principal.**

Attendu qu'une future construction sera implantée sur ce lot, en remplacement de la roulotte existante;

Attendu l'implantation du bâtiment principal ne respecte pas la marge de recul latérale de la zone RD-30, fixée à 2.0m, selon le règlement de zonage 182-2008, à l'article 6.1.1;

Attendu que la présente demande exige une dérogation au bâtiment principal de 0.50m concernant la marge latérale tel que montré au certificat d'implantation;

Attendu que la dérogation de 0.50m ne nuira aucunement au voisin immédiat;

Attendu que le terrain est de petite taille et que la future construction comporte aussi la mise en place d'une installation septique conforme et que l'endroit retenu pour cette installation est situé de l'autre côté de l'implantation de la résidence;

Attendu que cette demande de dérogation mineure a été soumise au comité consultatif d'urbanisme et que le dit comité en fait une recommandation favorable;

Il est proposé par monsieur François Lafleur,

Appuyé par monsieur Richard Lemay,

Et résolu unanimement que suite à l'étude de ce dossier, d'accepter la présente demande de dérogation mineure.

### **Sécurité publique**

#### **51-2012 Cours de formation d'opérateur d'autopompe**

Attendu qu'une formation d'opérateur d'autopompe est offerte;

Initiales du maire : \_\_\_\_\_  
Secrétaire-trésorière : \_\_\_\_\_

Attendu que M. Onil Groleau, directeur du service incendie nous informe que deux pompiers sont intéressés à suivre cette formation;

Attendu que ce cours est complémentaire au cours pompier 1 ;

Il est proposé par monsieur Richard Lemay,

Appuyé par monsieur François Lafleur,

Et résolu unanimement d'accepter la présente demande au coût de 675.92\$ par personne, pour un montant total de 1 351.84\$.

## **Travaux publics**

### **Résultats des candidatures pour le poste de remplacement temporaire de l'inspecteur municipal**

Information est donnée sur le résultat du nombre de candidats qui ont participé au concours de mise en candidature pour le poste de remplacement temporaire de l'inspecteur municipal et que les démarches futures de possibles embauches se feront en temps et lieu si nécessaire.

## **Hygiène du milieu**

### **52-2012 Demande d'aide financière concernant le conteneur à déchets situé à la Cabane du Quai**

Attendu que de plus en plus de visiteurs se rendent au quai et que les poubelles de la municipalité situées à la halte débordent fréquemment;

Attendu que les propriétaires de la cabane du quai offrent une proposition à la municipalité pour contenir ces déchets avec une participation financière qui se traduit par la différence des frais actuels versus les frais engendrés;

Attendu que la proposition offre deux alternatives, soit un conteneur de plus grande capacité avec vidange aux deux semaines, comme actuellement, au montant de 99.75\$ mensuellement ou le conteneur actuel avec vidange aux semaines au montant de 110.20\$ mensuellement;

Attendu que les propriétaires de la cabane du Quai paient actuellement un montant mensuel de 86.74\$ pour la vidange de leur conteneur;

Il est proposé par madame Christine Lévesque,

Appuyé par monsieur Werner Banz,

Et résolu unanimement, de choisir l'alternative de la vidange aux semaines, au montant de 110.20\$ en payant la différence entre le coût actuel de 86.74\$ et 110.20\$, soit 23.46\$, payable mensuellement, sur une période maximale de 6 mois.

## **Loisirs et Familles**

### **53-2012 Demande de commandite concernant la course de tacots de Lotbinière.**

Attendu que la course de tacots est un évènement qui donne une visibilité intéressante à la municipalité et que sa structure mérite une considération de la part du conseil municipal;

Attendu que cet évènement se produira pour la troisième année, le 07 juillet prochain;

Attendu qu'il importe que la municipalité aide pour la tenue de cet évènement significatif;

Il est proposé par madame Sylvia Isabelle,

Appuyé par monsieur Richard Lemay,

Et résolu unanimement d'accorder une aide financière de trois cents dollars (300\$) pour cette activité.

### **54-2012 Demande de participation financière à l'activité de reconnaissance du bénévolat dans Lotbinière**

Attendu que la municipalité a reçu une demande de participation financière pour l'activité de reconnaissance du bénévolat de notre municipalité;

Attendu que cette activité est pilotée par le carrefour des personnes âgées de Lotbinière;

Il est proposé par madame Solange Lemay,

Appuyé par monsieur Richard Lemay,

Et résolu unanimement d'accorder une aide financière de cinquante dollars (50\$) pour cette activité de reconnaissance.

### **55-2012 Mise en candidature d'une personne bénévole de la municipalité qui participera à l'activité de reconnaissance du bénévolat dans Lotbinière**

Attendu que la municipalité décide de participer à cette reconnaissance en désignant une personne qui œuvre au sein d'un organisme municipal;

Initiales du maire : \_\_\_\_\_  
Secrétaire-trésorière : \_\_\_\_\_

Attendu que cette reconnaissance est organisée par le Carrefour des personnes âgées de Lotbinière et aura lieu le 18 avril 2012;

Il est proposé par madame Sylvia Isabelle,

Appuyé par monsieur François Lafleur,

Et résolu unanimement de nommer Madame Ginette Lavoie, bénévole de l'année 2012 pour son implication auprès des Loisirs de Lotbinière depuis 25 ans et de souligner son implication auprès de la collectivité de Lotbinière.

**56-2012 Demande de participation financière des Loisirs pour le fonctionnement du Café Cyber Jeunesse**

Attendu que les Loisirs de Lotbinière inc. gèrent maintenant le Café Cyber Jeunesse;

Attendu qu'une demande de participation financière des loisirs est présentée à la municipalité concernant le salaire de la coordonnatrice du Café Cyber Jeunesse;

Il est proposé par monsieur Werner Banz,

Appuyé par madame Sylvia Isabelle,

Et résolu unanimement d'accorder une somme de mille cinq cent soixante dollars (1 560\$) couvrant le salaire de la coordonnatrice pour la période d'avril à juin 2012.

**Culture et Familles**

**Restauration de la Chapelle de Procession-aide financière accordée auprès du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine**

Information est donnée à l'effet que la demande de subvention du sujet mentionné en titre est accordée à la municipalité par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine au montant de 44 400\$ pour effectuer les travaux de restauration.

**État de la situation de la politique MADA**

Mme Solange Lemay nous informe que lors de la prochaine rencontre du comité qui aura lieu le 20 avril prochain madame Roselyne Normand, agente de promotion des saines habitudes de vie, travaillant au CSSS Grand Littoral/ CLSC Laurier-Station, présentera le programme des saines habitudes de vie.

**Lotbinière Période de questions - règlement # 178-2007 de la municipalité de**

**57-2012 Levée de l'assemblée**

Il est proposé par madame Christine Lévesque,

Et résolu unanimement de lever la présente séance à 8h 45

**Constat**

Par sa signature, le maire reconnaît qu'il approuve en même temps chacune des résolutions contenues dans le présent procès-verbal et conséquemment, il renonce à l'exercice de son droit de veto.

\_\_\_\_\_  
Maurice Sénécal, maire

\_\_\_\_\_  
Valérie Le Jeune, dir. gén. & sec.-trés

**FIN DU PROCÈS-VERBAL**